

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 mars 2014

Service instructeur

N° CP-2014-3-12-5

Mission contrôle de gestion et Prospective Financière et Fiscale

Service consulté

ADHESION A L'AFIGESE

Résumé : Il est proposé d'adhérer à l'association finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE), afin de permettre à la mission contrôle de gestion-évaluation de s'insérer dans un réseau d'échange d'idées et de méthodologies.

L'AFIGESE regroupe différentes collectivités territoriales (Villes, Agglomérations, Départements, ...). Elle œuvre spécifiquement dans les domaines des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et, plus généralement, de toute fonction touchant à la gestion et au management (organisation, conseil, pilotage, inspection, ...).

Le coût de cette adhésion, pour 2014, est fixé à 340 € TTC par personne.

Elle permet, outre un tarif préférentiel d'accès à des congrès ou des cycles de formation, d'accéder aux résultats des différents groupes de travail et de participer auxdits groupes. Le service bénéficiera d'un réseau et d'une diversification de ses sources d'informations.

Il est proposé de souscrire 2 adhésions destinées aux membres de la mission contrôle de gestion – évaluation.

Les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre 011 ; fonction 0202, nature 6281, programme J612 (concours divers).

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Souscrire 2 adhésions à l'AFIGESE pour un coût total de 680 € TTC.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER